

Préavis n°06-2024 du Comité de Direction concernant les comptes 2023 d'Enfance & Jeunesse

Rolle, le 5 avril 2024

Préavis du Comité de Direction déposé au Conseil Intercommunal d'Enfance & Jeunesse pour sa séance du 12 juin 2024

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 14 des statuts d'Enfance & Jeunesse, nous avons l'honneur de vous soumettre pour approbation les comptes 2023.

1. Introduction

Les comptes 2023 suivent une certaine régularité au regard des comptes 2022, ce qui indique une stabilité dans la gestion de l'Association Enfance & Jeunesse. Les comptes sont présentés de telle manière à en faciliter la lecture pour tous, notamment en énonçant les commentaires directement sous les lignes de compte. En ce qui concerne les remarques d'ordre général, nous notons que les comptes liés au COVID n'ont pas été touchés et que la moyenne des revenus des familles n'affiche pas une baisse comme nous l'avions craint. Il reste toutefois une incertitude concernant l'évolution du prix des énergies telles que le chauffage et l'électricité qui reste difficile à estimer précisément.

Les faits notables de l'Association en 2023 sont les suivants :

- Recrutement du Responsable de l'Accueil de Jour en février ;
- Processus de recrutement pour la fonction de Responsable des Ressources Humaines non finalisés en 2023 ;
- Audit des bâtiments sous gestion EnJeu qui a démontré la nécessité d'engager un responsable technique et sécurité ;
- Analyse des risques en termes de sécurité concernant les places de jeux des crèches et UAPE ;
- Augmentation du taux de fréquentation des cantines, grâce notamment à une optimisation des dispositifs d'accueil.

2. Complément budgétaire

Préavis approuvés par le Conseil Intercommunal en 2023, en lien avec des compléments budgétaires

N°	Décisions	Comptes 2023	Budget 2023	Complément approuvé	Total Budget et complément
02-2023	Demande de crédit complémentaire pour la mise en place des Mesures de Santé et Sécurité au Travail (MSST) CHF 53'739.-				
	500.3185.30 Honoraires santé et sécurité	21 958.00	2 000.00	21 495.60	23 495.60
	730.3185.30 Honoraires santé et sécurité	32 937.00	3 100.00	32 243.40	35 343.40
06-2023	Demande d'ouverture de 27 places supplémentaires pour les UAPE des Vents d'Anges à Gilly (5-6P) CHF 22'484.- et du Prieuré à Perroy (1-4P) CHF 9'191.-				
	737.3011.20 Traitement du personnel éducatrices - éducateurs	497 420.41	454 900.00	9 191.00	464 091.00
	738.3011.20 Traitement du personnel éducatrices - éducateurs	246 848.74	223 000.00	18 384.00	241 384.00
	738.3011.50 Traitement du personnel stagiaires	18 605.70	18 240.00	4 100.00	22 340.00
08-2023	Demande de crédit complémentaire pour solder la dette organisationnelle au sein du bureau administratif de l'Association Enfance et Jeunesse CHF 50'000.-				
	500.3080.00 Personnel facturé par tiers	23 939.30	12 000.00	12 000.00	24 000.00
	730.3080.10 Personnel facturé par tiers	35 908.70	18 000.00	18 000.00	36 000.00
	512.3080.00 Personnel facturé par tiers	22 006.00	23 000.00	13 400.00	36 400.00
	520.3080.00 Personnel facturé par tiers	44 012.01	46 000.00	6 600.00	52 600.00
12-2023	Demande de crédit complémentaire pour l'engagement d'un-e auxiliaire dédiée aux transports scolaires CHF 8'951.-				
	733.3189.10 Surveillance - sécurité dans les bus	7 516.50	0.00	8 951.00	8 951.00

3. Scolaire et Bibliothèque

Scolaire

Dans la division « 500 Administration scolaire et bibliothèque », le compte 500.3185.11 Honoraires litiges a été créé, comme demandé par la Commission des Finances.

En ce qui concerne les divisions 512 et 520, voici le coût annuel d'un élève du primaire sans la redistribution des valeurs immobilières, en CHF :

Comptes 2023 pour le primaire	Comptes 2023 pour le secondaire	Budget 2023 pour le primaire	Budget 2023 pour le secondaire	Comptes 2022 pour le primaire	Comptes 2022 pour le secondaire
4 220.71	3 387.44	4 178.36	3 611.86	4 106.39	3 288.81

Le personnel de conciergerie a dû faire face à des maladies/accidents longue durée et a fait appel à une société externe.

Le coût lié au chauffage / gaz a subi une forte augmentation d'où un dépassement dans les comptes 512/520.3122.00.

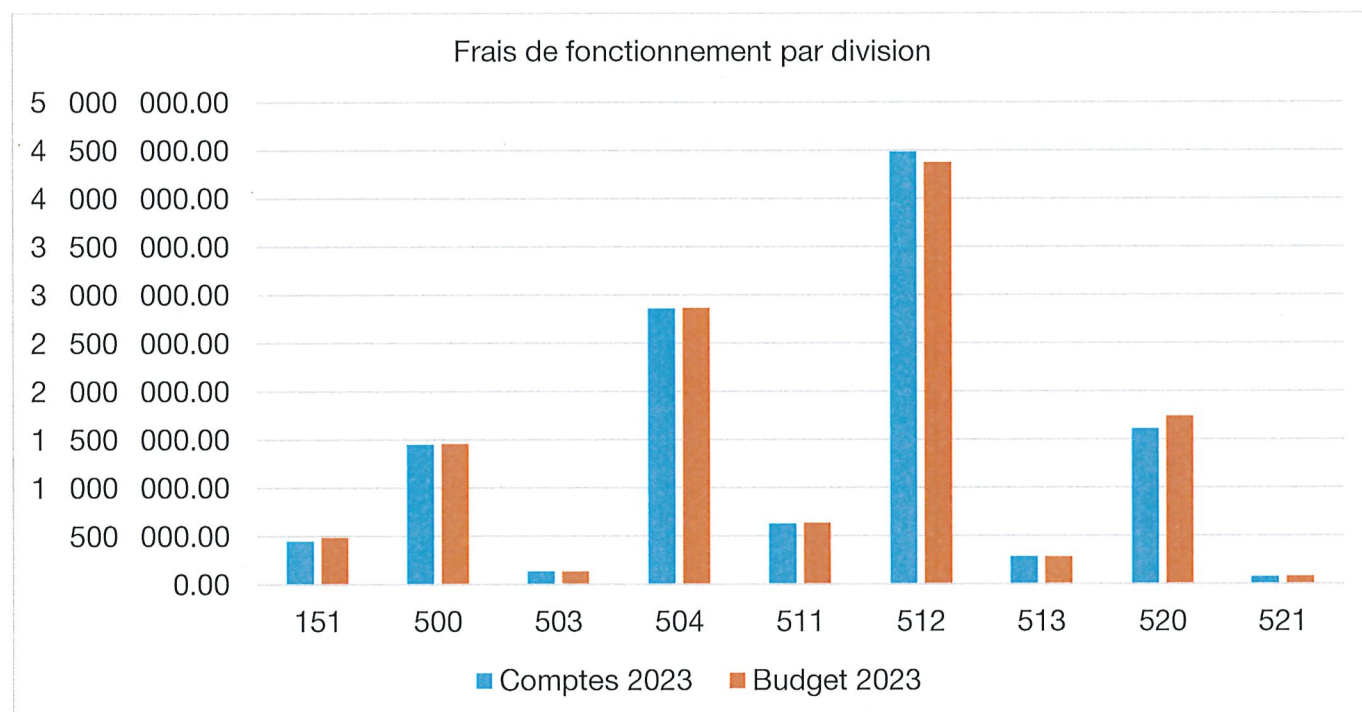
Le compte 512.3141.00 Entretien du bâtiment est en dépassement pour les raisons suivantes :

- Automatisation de 2 portes au Martinet D pour un élève à mobilité réduite (CHF 20'000.-)
- Réfections au collège de Gilly (CHF 12'000.-) en lien avec le litige

Les frais de la piscine ont fortement augmenté, et dépassé le budget prévu d'environ CHF 36'000.-, en raison notamment des nombreuses pannes des fonds mobiles qui sont en fin de vie (au-delà de leur durée de vie estimée à 50 ans). Ci-dessous la liste des diverses interventions les plus coûteuses :

- Interventions sur les fonds mobiles CHF 15'791.95
- Réparations lumineuses CHF 3'070.30
- Robot nettoyeur CHF 5'142.70
- Tableau de gestion des pompes CHF 4'200.-
- Réparation armoire de commande CHF 8'073.62

Les préavis 04-2022 et 04-2023 pour la réfection des douches sont finalisés et le fonds de réserve pour investissements futurs a été utilisé dans sa totalité.



	Comptes 2023	Budget 2023	Delta
151 Bibliothèque	452 227.98 CHF	489 300.00 CHF	- 37 072.02 CHF
500 Administration des écoles	1 451 616.43 CHF	1 459 396.00 CHF	- 7 779.57 CHF
503 Patrouilleurs scolaires	137 776.73 CHF	134 100.00 CHF	3 676.73 CHF
504 Immobilier	2 860 664.55 CHF	2 868 511.00 CHF	- 7 846.45 CHF
511 Cantines scolaires	631 208.81 CHF	638 190.00 CHF	- 6 981.19 CHF
512 Ecoles primaires	4 485 257.85 CHF	4 376 010.00 CHF	109 247.85 CHF
513 Maupas	287 305.59 CHF	285 000.00 CHF	2 305.59 CHF
520 Ecoles secondaires	1 611 672.02 CHF	1 742 055.00 CHF	- 130 382.98 CHF
521 Psychologie / Logopédie	78 622.20 CHF	81 000.00 CHF	- 2 377.80 CHF
Totaux	11 996 352.16 CHF	12 073 562.00 CHF	- 77 209.84 CHF

Bibliothèque

Le coût par habitant pour la Commune de Rolle, qui finance 65% des frais de fonctionnement, se monte à CHF 29.52. Le coût par habitant des 10 autres communes, qui supportent le solde de 35% des frais, se monte à CHF 10.43.

En comparaison, le budget 2023 s'élevait à CHF 32.23 pour la Commune de Rolle et à CHF 11.36 pour les 10 autres communes. Au niveau des comptes 2022, le coût par habitant pour la commune de Rolle se montait à CHF 27.78 et pour les autres communes à CHF 9.80.

Répartition intercommunale de la partie Scolaire et Bibliothèque (détail à la page 33 des comptes 2023)

Communes	Solde à payer ou à rembourser
Bursinel	-20 879.85
Bursins	-26 361.85
Dully	3 006.15
Essertines-sur-Rolle	-43 989.80
Gilly	-11 507.45
Luins	-20 030.65
Mont-sur-Rolle	-55 460.10
Perroy	-8 965.05
Rolle	-109 773.25
St-Oyens	15 509.61
Tartegnin	-6 264.45
Vinzel	2 870.35
Total	-281 846.34

4. Accueil de jour des enfants

Le coût moyen par habitant pour l'ensemble du bassin de la population du réseau (16 289 habitants) se monte à CHF 298.07. En comparaison, le budget 2023 s'élevait à CHF 369.69 et pour les comptes 2022, le montant par habitant était de CHF 290.20.

Dans la division « 730 Administration AJE », le compte 730.3185.20 Honoraires litiges a été créé, comme demandé par la Commission des Finances.

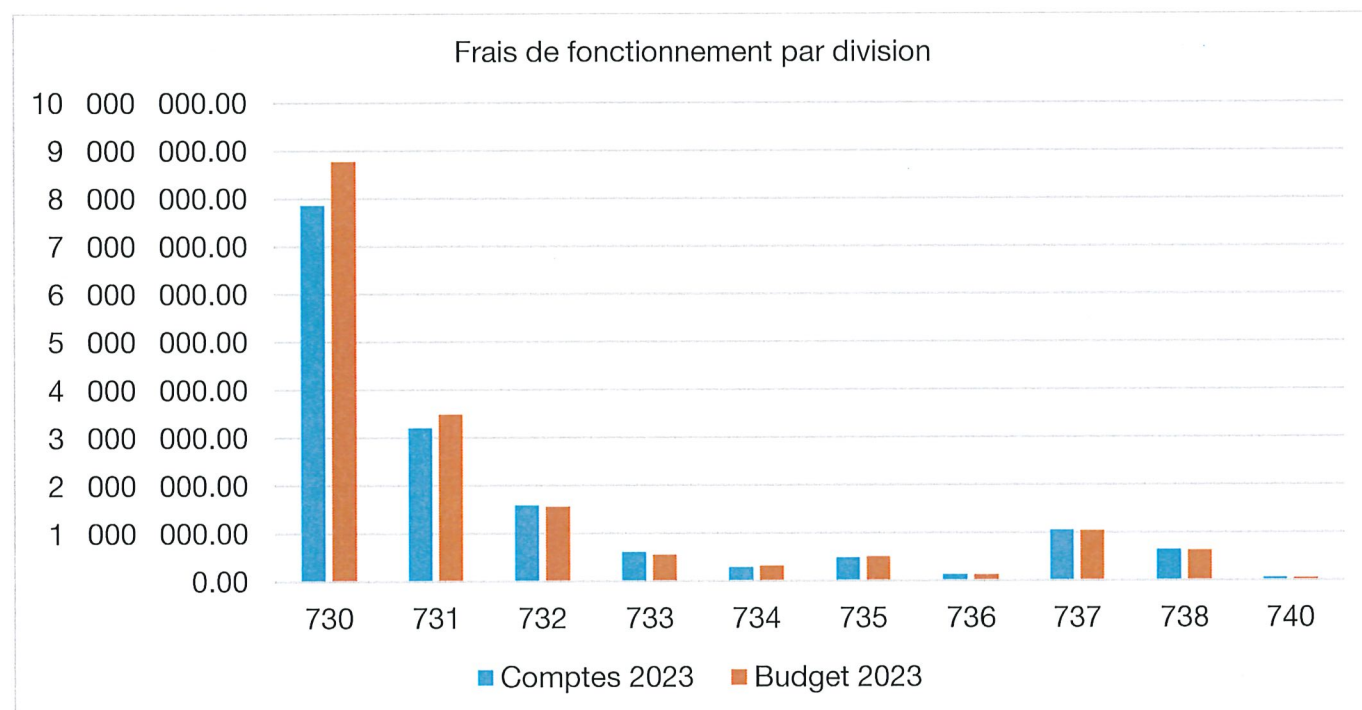
Le dépassement du compte « inter-réseaux » est difficilement quantifiable lors de l'établissement du budget. Les accords inter-réseaux (AIR) suivent un cadre précis; ils sont validés dans des situations déterminées et non par convenances personnelles. Cependant, plus d'une vingtaine d'enfants domiciliés sur notre réseau fréquentent l'UAPE Marais'Cré, structure située à Gimel (réseau AJEMA) et à Essertines-sur-Rolle. La dualité à Essertines-sur-Rolle réside en sa situation géographique sise à cheval entre les réseaux AJERE et AJEMA. Cette situation engendre des coûts importants à travers des accords IR et perdurera à l'avenir.

En 2023, la subvention de la FAJE sur la masse salariale du personnel éducatif reste à 32% et la participation de 20%, sur la facture de novembre des parents, a été réitérée.

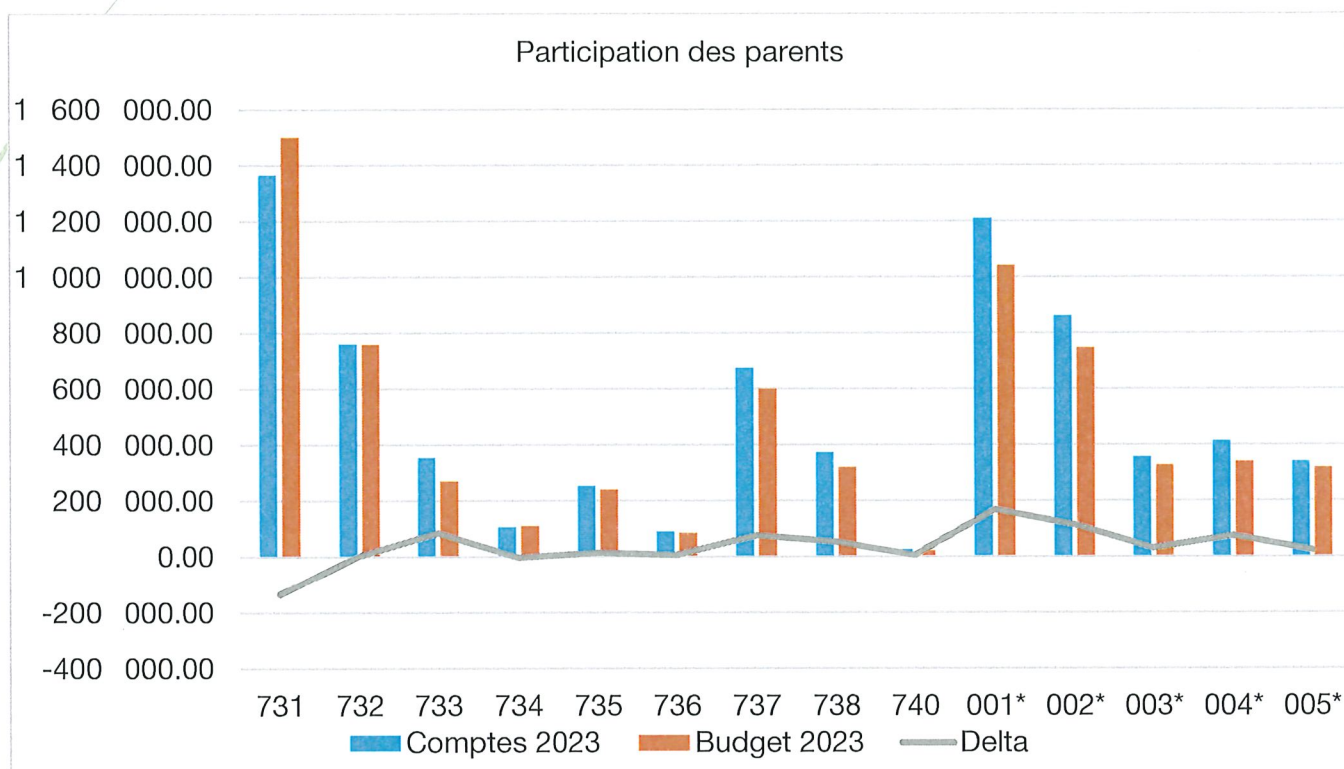
La FAJE a augmenté la subvention accordée à l'accueil en milieu familial (AMF) afin de permettre aux réseaux de développer des projets visant à valoriser ce secteur. Cette subvention passe de 8 à 10%. Une analyse sur l'utilisation complémentaire de cette subvention est en cours.

Nous avons reçu 1 aide au démarrage de la FAJE d'un montant de CHF 21'600.- pour l'UAPE les Vents d'Anges, 2 aides au démarrage de l'OFAS de CHF 15'771.50 pour l'UAPE la Grande Echelle et une de CHF 60'916.50 pour l'UAPE la Bande'Rolle, soit un total de subventions cantonales et fédérales de CHF 92'288.00.

Le suivi des débiteurs a été optimisé en 2023 grâce aux EPT supplémentaires et a permis de régler plusieurs situations restées ouvertes pendant de nombreuses années.



	Comptes 2023	Budget 2023	Delta
730 Administration AJE	7 868 161.14 CHF	8 780 923.00 CHF	- 912 761.86 CHF
731 AMF	3 211 436.71 CHF	3 494 412.00 CHF	- 282 975.29 CHF
732 Crèche de Bellefontaine	1 592 412.63 CHF	1 557 550.00 CHF	34 862.63 CHF
733 UAPE Dully La Petite Poste	613 298.19 CHF	552 815.00 CHF	60 483.19 CHF
734 UAPE de Bellefontaine	294 122.19 CHF	320 850.00 CHF	- 26 727.81 CHF
735 UAPE Le Cygne	488 819.06 CHF	508 550.00 CHF	- 19 730.94 CHF
736 Jardin d'enfants Le Cygne	132 695.31 CHF	127 100.00 CHF	5 595.31 CHF
737 UAPE La Grande Echelle	1 055 701.38 CHF	1 046 150.00 CHF	9 551.38 CHF
738 UAPE Les Vents d'Anges	650 382.90 CHF	625 530.00 CHF	24 852.90 CHF
740 Accueil 7-8P Sésame	63 569.72 CHF	52 900.00 CHF	10 669.72 CHF
Totaux	15 970 599.23 CHF	17 066 780.00 CHF	- 1 096 180.77 CHF



* structures de la Fondation

001 Garderie Barcarolle

002 Garderie La Girolle

003 UAPE Barcarolle

004 UAPE Arc-en-Ciel

005 UAPE Bande'Rolle (Château)

Répartition intercommunale de l'Accueil de jour (détail à la page 47 des comptes 2023)

Communes	Solde à payer ou à rembourser	Coût moyen
Bursinel	-40 999.38	253.74
Bursins	-112 194.72	279.65
Dully	-21 529.57	257.07
Essertines-sur-Rolle	-24 880.47	294.69
Gilly	-61 276.22	303.13
Luins	-36 582.94	282.06
Mont-sur-Rolle	-202 530.71	308.29
Perroy	-81 315.02	297.18
Rolle	-405 381.48	306.31
Tartegnin	-13 105.68	342.78
Vinzel	-21 674.98	239.17
Total	-1 021 471.17	298.07

5. Conclusions

L'Association Enfance & Jeunesse ne possède pas de trésorerie propre, elle est financée par les subventions de la FAJE, la participation des parents, et le financement des communes. Le solde restitué aux communes après la validation des comptes est majoritairement lié aux revenus des parents; c'est une donnée qui reste très aléatoire et difficile à estimer précisément.

Le budget tel que présenté et accepté lors du Conseil Intercommunal du 30 novembre 2022 a bien été respecté.

Vu ce qui précède, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir adopter les conclusions suivantes :

Le Conseil Intercommunal d'Enfance & Jeunesse

- ♦ Dans sa séance du 12 juin 2024 ;
- ♦ Vu le préavis du Comité de Direction ;
- ♦ Entendu le rapport de la Commission de Gestion ;
- ♦ Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour.

Décide

1. D'approuver les comptes 2023 du volet scolaire ;
2. D'approuver les comptes 2023 du volet bibliothèque ;
3. De restituer le solde des volets scolaire et bibliothèque en faveur des communes, qui s'élève à CHF°281'846.34 ;
4. D'approuver les comptes 2023 du volet accueil de jour ;
5. De restituer le solde du volet accueil de jour en faveur des communes, qui s'élève à CHF°1'021'471.17 ;
6. De donner décharge au CODIR pour sa gestion durant l'exercice 2023 ;
7. De donner décharge à la Commission de Gestion de son mandat.

Ainsi adopté par le Comité de direction lors de sa séance du 15 avril 2024.

Enfance & Jeunesse



Sylvie Mery
Présidente



Isabelle Houmard
Directrice

Annexes : comptes 2023